

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 5705 4593 - E-mail: codex@fao.org - www.codexalimentarius.net

Note à la presse publiée par l'OMS sur les résultats de la 34ème CAC

Le programme mixte FAO/OMS chargé de l'élaboration des normes alimentaires mondiales, la Commission du Codex Alimentarius, s'est réuni la semaine dernière. Voici un résumé des conclusions.

La Commission du Codex Alimentarius a statué que les gouvernements sont libres de décider sur l'opportunité d'étiqueter les aliments dérivés des biotechnologies modernes, notamment les aliments contenant des organismes génétiquement modifiés.

L'étiquetage doit être fait en conformité avec les textes approuvés par la Commission du Codex afin d'éviter d'éventuels obstacles au commerce.

Cette décision, qui permet d'éclairer les choix des consommateurs concernant les denrées alimentaires génétiquement modifiées, a été prise à la 34ème session de la Commission qui s'est tenue à Genève du 4 au 9 juillet 2011. Plus de 600 délégués de 145 pays sur les 184 pays membres, des représentants de l'ONU, d'organisations inter-gouvernementales et non gouvernementales étaient présents.

La Commission a examiné plus de 30 questions, notamment celles énumérées ci-après.

La résistance aux antimicrobiens d'origine alimentaire

La Commission a adopté des lignes directrices sur l'utilisation des antimicrobiens, y compris des antibiotiques, dans la production animale. Les lignes directrices sont destinées à atténuer le risque de l'émergence et de la propagation de microorganismes résistants chez les animaux et les humains.

La résistance aux antimicrobiens a émergé comme un problème de santé croissant avec l'usage répandu des antibiotiques à des fins vétérinaires ou en tant que promoteurs de croissance dans l'industrie du bétail. Il s'agit là d'un problème de sécurité alimentaire mondiale, car la nourriture est échangée dans le monde entier et peut être un vecteur majeur de propagation de la résistance parmi les humains et les animaux.

Les lignes directrices sont les suivantes :

- analyser le niveau de risque causé par l'utilisation d'antibiotiques dans la production d'aliments destinés aux humains ou aux animaux;
- évaluer le risque de résistance aux antibiotiques associés à leur présence dans l'alimentation humaine et animale (y compris l'aquaculture) et son impact sur la santé humaine;
- évaluer le risque de transmission aux humains de la résistance aux antimicrobiens et prendre des mesures appropriées pour la réduire.

Lutte contre la campylobactériose et la salmonellose

La campylobactériose et la salmonellose sont les deux maladies d'origine alimentaire les plus fréquemment rapportées dans le monde et elles sont souvent transmises par la viande de poulet. Les lignes directrices adoptées prévoient des mesures concrètes pour contrôler d'éventuelles contaminations à tous les stades, de la production à la consommation.

La ractopamine

La ractopamine est un produit pharmaceutique utilisé dans certains pays pour la promotion de la croissance chez les porcs et le bétail. D'autres pays ne permettent pas ce genre de produit pour des utilisations non thérapeutiques - seulement pour la promotion de la croissance. Aucun consensus n'a été atteint sur les limites maximales de résidus (LMR) pour la ractopamine. Aussi la Commission du Codex continuera-t-elle à discuter de cette question lors de sa prochaine réunion.